

Exigences des autorités chinoises
pour la lettre d'invitation
venant du correspondant en Chine

- 1) Une en-tête avec les coordonnées complètes de l'organisation en Chine (adresse, téléphone).
- 2) Les nom, prénom, sexe, date de naissance, n° de passeport et fonction du demandeur de visa.
- 3) Le motif de visite(s) et les lieux visités.
- 4) Le nombre d'entrée(s) demandé pour le visa, et toutes les dates de séjour(s) en Chine (possible à titre indicatif) correspondant au nombre d'entrée(s) souhaité.
- 5) Attester que la société en Chine prend en charge l'ensemble des frais de dépenses du demandeur de visa sur place.
- 6) Un tampon rond (avec étoile rouge et/ou caractères chinois) de l'organisation, nom, fonction et signature de la personne signant l'invitation.

Attention : Si une seule entrée et une seule date de voyage sont indiquées, alors vous pouvez uniquement demander un visa à 1 entrée. De même, si deux entrées et deux dates de voyages sont indiquées, alors vous pouvez uniquement demander un visa à 1 ou 2 entrées.

Pour demander un visa à multiples entrées, il faut que l'invitation indique multiples entrées avec au moins 3 dates de voyage, cependant les visas à multiples entrées sont délivrés au cas par cas selon acceptation de l'Ambassade de Chine.